

PLAN DE SECOURS PLONGÉE

ET TABLEAU D'ORGANISATION DES SECOURS (ART. A322-78-1 ET R322-4 DU CODE DU SPORT)

ÉTABLISSEMENT

NOM : CLUB HIPPOCAMPE

ADRESSE : PISCINE AQUALUNA
Ave LOUIS MEDARD
34 4400 LUNEL

TÉLÉPHONE : 0609565138

NOM DE L'EXPLOITANT : Dominique
GUILLERMIN

ASSUREUR : AXA - Lafont

TÉLÉPHONE :

N° DE POLICE : ORIAS 0712597
XFR0055504LI

LIEUX DE PLONGÉE (un lieu peut correspondre à plusieurs sites proches les uns des autres)

NOM	COORDONNÉES (L/G)	PREMIER PORT (nom, distance, temps estimé)
1. Ponton de la Bordelaise	43.423518 Nord, 3.706134 Est	Poste de secours : 2 km par la route Balaruc ou Sète ou Frontignan
2. quai du canal nord		
3. prolgt de la route		
4. de Montpellier		
5. 34 Frontignan.		
6. (plongées du bord)		
7.		
8.		
9.		
10.		
11.		
12.		
13.		
14.		
15.		

EMBARCATION

NOM :

IMMATRICULATION :

TYPE :

LONGUEUR : LARGEUR :

COULEUR :

Éléments caractéristiques facilitant
l'identification :

LOCALISATION DU MATÉRIEL

Oxygène, trousse de secours

lieu de mise à l'eau

Bouteille(s) de secours adaptée(s) à
l'activité et détenteur(s)

lieu de mise à l'eau

CONSIGNES EN CAS D'ACCIDENT GRAVE - PROCÉDURES D'URGENCE

La procédure de déclenchement des secours est placée sous la responsabilité du directeur de plongée (art. A322-72 CdS) qui réalise ou fait réaliser par des personnes compétentes le sauvetage, l'alerte et les premiers secours exigés par l'état de la victime, jusqu'à l'arrivée des secours médicalisés.

ALERTER

EN MER
VHF

16

- PAN-PAN (3 fois)
- ICI Nom du bateau (3 fois)
- Lieu précis
- Attente réception CROSS pour passer le **message** (signes de l'accident, nombre de victimes, secours apportés, ...)

EN MER
ASN

70

- Sélection du message
- Appui maintenu sur **Distress** jusqu'à entendre 5 bips courts et un long
- Attente accusé de réception
- Mode émission (PTT) pour passer le **message** (signes, nombre de victimes, secours apportés, ...)

TÉLÉPHONE À TERRE
CROSS SAMU

196

15

- Lieu précis
- N° de téléphone
- Nombre de victimes
- Signes de l'accident (symptômes ...)
- Secours apportés
- etc.

SECOURIR

OXYGÈNE 100% 15 litres/minute.

RÉHYDRATER eau (ou jus de fruit) :
1 litre, sujet conscient.

ALLONGER ET RÉCHAUFFER ou
mettre à l'ombre selon les conditions.

**NE JAMAIS INTERROMPRE UNE
PROCÉDURE, MEME EN CAS
D'AMÉLIORATION.**

Recommandation de type 3 (optionnelle) :
sujets conscients ni allergiques ni
intolérants, mise à disposition possible
d'aspirine. 500 mg max. pour un adulte,
250 mg max. pour un petit gabarit ou un
jeune plongeur.

FICHE D'ÉVACUATION DE PLONGEUR
(art. A322-78-1 du CdS)
DÉCLARATION D'ACCIDENT GRAVE
(art. R322-6 du CdS)

NUMÉROS D'URGENCE

CROSS VHF **16**

CROSS VHF-ASN **70**

CROSS TELEPHONE **196**

SAMU **15**

TOUTES URGENCES **112**

POMPIERS **18**

POLICE, GENDARMERIE **17**